



La cailletière - Dolus d'Oléron

Route de Boyardville - 17550 Dolus d'Oléron

Tél : +33 (0)5 46 75 36 33

Mail : camping.la.cailletiere@orange.fr

Website : https://www.camping-lacailletiere.com

Contrat de réservation 2026

Entre le Camping la Cailletière et

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

E-mail :

EMPLACEMENTS Caravaning

Du 15h au 12h

☐ Emplacement NATURE (sans électricité)

☐ Emplacement CONFORT (10A)

☐ Emplacement PRIVILEGE (10A)

LOCATIFS (Mobile-homes & insolites)

Du 15h au 12h

☐ Coco Sweet (1 chambre)

☐ Coco Sweet (2 chambres)

☐ LODGE Junior (2 chambres)

☐ Mobile-home ÉCO (2 chambres)

☐ Mobile-home CONFORT (2 chambres)

☐ Mobile-home CONFORT (3 chambres)

☐ Mobile-home CONFORT + (2 chambres)

☐ Mobile-home CONFORT + (3 chambres)

☐ Mobile-home CONFORT + (4 chambres)

☐ Mobile-home PRESTIGE (2 chambres/2sdb)

☐ Mobile-home PRESTIGE (3 chambres/2sdb)

☐ Mobile-home PRESTIGE PMR (2 chambres)

Personne à mobilité réduite

☐ Mobile-home PREMIUM (2 chambres)

Merci, de nous retourner les
3 pages du contrat signées

Noms des participants	Prénoms	Date de naissance

SUPPLEMENTS

☐ Animal, race, catégorie :

☐ Véhicule(s) supplémentaire(s) 5€/J :

☐ Assurance annulation 5.5% du prix du séjour ☐ OUI ☐ NON

Souscription possible sous 3 jours après la réservation, auprès du camping
Pour la rajouter, merci de contacter le camping

☐ VACAF - Numéro d'allocataire :

Versement de l'acompte sur la location :
30% du montant de la location

La réservation ne deviendra effective qu'après confirmation
par courrier ou e-mail.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance de vos tarifs et des conditions générales de vente et déclare accepter de régler le solde 30 jours avant mon arrivée + la caution par chèque de 300 € à mon arrivée, avant mon installation

Fait à

Signature :

Le

RÈGLEMENT DES INFRASTRUCTURES CAMPING PARADIS LA CAILLETIÈRE



La Cailletière - Dolus d'Oléron

PISCINE

IL EST INTERDIT :

- de plonger
- de pousser quelqu'un dans l'eau
- de courir autour de la piscine
- de fumer
- de porter un short de bain
- de manger
- de marcher avec des chaussures

IL EST OBLIGATOIRE :

- de se doucher
- de s'avoir nager

BAIGNADE NON SURVEILLÉE

La surveillance des enfants doit être assurée par les parents ou accompagnateurs **majeurs**.

EN CAS D'URGENCE, S'ADRESSER À LA RÉCEPTION OU AU SNACK

Avant de pénétrer dans l'un ou l'autre des bassins, les baigneurs sont priés de passer obligatoirement sous la douche située à côté du pédiluve.

Il est formellement interdit de pénétrer chaussé sur l'air de piscine.

Tout public : spectateurs, visiteurs ou accompagnateurs, ne doivent fréquenter que les locaux et les aires qui leurs sont réservés.

Les baigneurs ne doivent pas utiliser les pédiluves à d'autres fins que celles pour lesquelles ils sont conçus.

Il est interdit de fumer ou de mâcher du chewing-gum, sauf sur les aires de détente et repos plein air.

Il ne doit pas être introduit d'animaux dans l'enceinte de la piscine.

Il est interdit de courir et de plonger.

L'usage de matelas pneumatiques et ballons est interdit.

L'accès des zones réservées aux baigneurs est interdit aux porteurs de lésions cutanées suspectes, non munis d'un certificat de non-contagion.

La surveillance des enfants doit être assurée par les parents. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

Tout baigneur ne sachant pas nager devra s'assurer des risques qu'il encourt en cas de non respect des consignes de sécurité. En particulier, il ne devra pas s'aventurer à une hauteur d'eau supérieure à celle où il y a danger (Voir indications sur les margelles annonçant les profondeurs des bassins).

En cas d'accident du au non respect de ces consignes, la direction décline toute responsabilité. Les baigneurs sont priés d'utiliser les poubelles mises à leur disposition.

AIRE DE JEUX

JEU GONFLABLE

L'ACCÈS EST RÉSERVÉ AUX ENFANTS : de 2 à 12 ans

Capacité maximum : 35 enfants

ENLEVEZ LES CHAUSSURES, LES LUNETTES, LES BIJOUX ET VIDEZ SES POCHE.

Il est interdit d'entrer dans le jeu gonflable avec : glaces, boissons, nourriture, animaux, pétards, feux, «bombes spaghetti» et tout objet contondant ...

Il est interdit de grimper et de s'asseoir sur les murs.

Les enfants jouent sous la responsabilité des parents ou des adultes les accompagnant, ceux-ci doivent veiller à la bonne conduite et au respect de ces règles.

La Direction n'est pas responsable des objets perdus, volés ou détériorés.

AIRE DE JEUX

Cette aire de jeux est à la disposition des enfants.

Nous vous informons que son utilisation reste sous la surveillance et la responsabilité des parents ou accompagnateurs. Destinée aux enfants de 2 à 12 ans.

ESPACE SPORTIF

A partir de 3 ans.

Il est interdit de rentrer en vélo sur le terrain et d'introduire d'animaux.

Sous la surveillance et la responsabilité des parents ou accompagnateurs.



Ce document devra impérativement être retourné signé avec le contrat de réservation.

☐

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et veillerais au bon respect.

NOM.....

Prénom.....

Le

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CAMPING PARADIS la Cailletière

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site internet CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE ou tout autre support de communication. Le contenu du site internet à vocation à informer les clients. Certaines des prestations proposées peuvent être sujettes à modification en fonction du taux de remplissage et/ou être accessibles à certaines dates uniquement dans la saison. Les tarifs indiqués sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications et valables uniquement sur la saison en cours. La prestation aura lieu au tarif en vigueur à la date de la commande. Les tarifs sont indiqués TTC. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif. Conformément au Code du Tourisme, CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes sur le site internet ou tout autre support de communication. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur le site internet du camping par le biais d'Erratum.

1. CONDITIONS DE RÉSERVATION

- Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et être dans la capacité juridique de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Le contractant doit obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour. La réservation est effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en **aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.**
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

EMPLACEMENT DE CAMPING

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Les frais annexes (personne supplémentaire, animaux domestiques, véhicule supplémentaire, etc) ne sont pas inclus au forfait de base et s'ajouteront à ce dernier. **Les emplacements de camping peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes maximum (bébé inclus).**

LOCATION

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 8 personnes (bébé inclus) selon le type de locatifs.
- Le CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE se réserve le droit de **refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.**

FRAIS DE RÉSERVATION

Les frais de dossier s'élèvent à **20 € euros** pour un locatif et pour un emplacement camping.

2.TARIFS, TAXE DE SÉJOUR & ÉCO PARTICIPATION

- * Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours. Les prix s'entendent en euros, TVA incluse et correspondent à l'hébergement choisi, son nombre de personnes et sa durée.
- *Les taxes locales et suppléments éventuels ne sont pas inclus. **La taxe de séjour collectée pour la Commune de DOLUS D'OLERON n'est pas incluse dans nos tarifs.** Une éco-participation est à régler à l'arrivée, à la nuitée et à la personne. Notre exploitation est soumise à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, ...). Il s'agit donc d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation (**0,30€/pers /nuit**)

3.CONDITIONS DE PAIEMENT

- En locatif, pour les réservations effectuées **plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées** doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.
- En emplacement de camping, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.
- Pour les réservations effectuées **moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.**

4.ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, **n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétraction de 14 jours.**

5. RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Modes de paiement acceptés Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : **Chèque bancaire, chèque postal français, chèque vacances, mandat postal ou espèces, carte bancaire, virement bancaire national ou international** Modalités de **Règlement** Sur le site internet du camping
Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

- Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative)
- Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

Par courrier Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

- Acompte de 30 % du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative).

Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping. Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

6.ANNULATION ET MODIFICATIONS MODIFICATION DE VOTRE RÉSERVATION

- Le Client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement). Sans préjudice du fait que le paiement intégral du solde est dû avant le départ, toute modification à la demande du client est possible et peut entraîner des frais de modification. Toute demande de modifications doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve de disponibilité et d'acceptation par CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE. Dans le cas où le contractant souhaite prolonger son séjour, le tarif en vigueur sera appliqué. Tout changement de votre fait, d'une gamme supérieure à une gamme inférieure, ne donnera lieu à aucun remboursement.
 - **Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.**
 - Toute demande du CLIENT de modification ou d'annulation du SÉJOUR doit être envoyé à CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les délais ci-dessous mentionnés s'entendent à partir de la date de réception de ce courrier, le cachet de la poste faisant foi.
- L'annulation ou la modification du SÉJOUR entraînera la perception au minimum des frais suivants :
- * Au-delà de 30 jours avant le début du SÉJOUR : 50% du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite) ;
 - * Moins de 30 jours avant le début du SÉJOUR : 100 % du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite).

PRESTATIONS NON UTILISÉES

Tout séjour interrompu, abrégé (arrivée tardive, départ anticipé), ou en cas de non-présentation sur le camping d'un hébergement réservé du fait du client **ne donnera lieu à aucun remboursement** de ladite prestation. Annulation du fait du camping : CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation. En cas d'annulation du fait de CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

ASSURANCE ANNULATION

Nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

- *Voir les conditions sur le site internet dans les documents à télécharger.

7. VOTRE SÉJOUR ARRIVÉE

- Emplacements camping : **les arrivées se font à partir de 15H00**
- Hébergements locatifs : le jour de votre arrivée, vous serez accueilli à partir de 15h00, et à la remise des clefs de votre location, **une caution de 300 euros vous sera demandée. La caution n'est pas restituée lors du départ, elle sera détruite dans les 48h par le camping si la location est jugée propre et non dégradée. Un forfait de 100 euros sera retenu en cas de ménage non fait.** PENDANT VOTRE SÉJOUR Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

DÉPART

- Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être **libéré avant 10 heures du matin**. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré, restera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérerait nécessaire.

Pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie, le camping vous contactera pour encaisser la caution. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

- **Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 100€ TTC vous sera demandé.**
- **Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.**

DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les hébergements locatifs, **un dépôt de garantie de 300 € (par chèque, espèces ou empreinte bancaire) vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué au plus tard sous huitaine à compter de votre départ.** Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping. Le camping se réserve aussi le droit de garder la somme de 100€ pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

8. VISITEURS

Les visiteurs sont admis dans l'enceinte du camping après s'être présenté à la réception du camping et avoir réglé la redevance visiteur. **Les visiteurs auront accès aux infrastructures du camping, exception faite des douches et espaces aquatiques. L'accès au camping est réservé à notre seule clientèle, un contrôle pourra être effectué à tout moment et une expulsion des visiteurs envisagée.**

9. ANIMAUX

Les animaux sont acceptés (**toutes catégories**) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Ils ne doivent en aucun cas rester seuls au camping ou dans la location (2 animaux par location). **Ils doivent impérativement être sortis du camping pour leurs besoins.** Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

10. IMAGE

Vous autorisez expressément et sans contrepartie, CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE à utiliser des photographies et/ou films qui pourraient être pris au cours de votre séjour pour les besoins de communication du groupe Camping Paradis. **Tout vacancier refusant d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part à CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE préalablement et par écrit.** Vous autorisez également leur diffusion, leur publication et leur commercialisation sur tout type de supports susceptibles d'être utilisés.

11. LITIGE

- Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE : camping. la.cailletiere@orange.fr

12. MÉDIATION

Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE MEDiateur : CM2C (Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice) - 14 rue saint Jean - 75017 Paris - 0189470014 - cm2c@cm2c.net

13. RESPONSABILITÉ : CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE.

Le client reconnaît expressément que CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet de CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

14. REMARQUE

- Les locations sont louées nominativement et ne pourront, en aucun cas, être sous louées. Clause attributive de juridiction : les litiges seront à la compétence exclusive du tribunal de Rochefort.

15. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

- Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante : CAMPING PARADIS LA CAILLETIERE - Route de Boyardville- 175550 DOLUS D'OLERON, en nous indiquant vos nom, prénom et adresse